

LE BULLETIN

Saint-Médard-sur-Ille
N° 6



DOSSIER
**LE VAL-D'ILLE
AUBIGNÉ**

Page 10
TRAVAUX



Page 14
JEUNESSE



Page 17
VIE PARTICIPATIVE



ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

10 avril 2021, Léon BAHU
10 avril 2021, Athos GLONDU
24 avril 2021, Julia GAUTON
01 mai 2021, Camille FERRO
02 juillet 2021, Andréa COHEN
22 août 2021, Lilwenn MAHE
02 septembre 2021, Irèle PASSARELLO
14 septembre 2021, Ilyan NAPPEY
07 octobre 2021, Maël HONORÉ
08 octobre 2021, Jeanne VERMESSE
12 octobre 2021, Eden ROUSSELOT
28 octobre 2021, Augustin GIROLET

DÉCÈS

11 janvier 2021 Léa BOULAIS, née BIARD
19 mai 2021 Gérard TOULOUSE
11 juillet 2021, Catherine BERTEUIL
01 septembre 2021, Louis DEGUILLARD
10 septembre 2021, Bernard LE SCOUARNEC
16 septembre 2021, Jean-Pierre DESCORMIER

MARIAGES

19 juin 2021, GODAL Lucile et BRETTEL Jean-Marc
17 juillet 2021, DEGUILLARD Gaëlle et FONTAINE Cédric
28 août 2021, TAILBOT Julien et CHARRAZ Solenn

NOCES D'OR

18 septembre 2021, Charles et Brigitte REUZÉ

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- CHILOUX Albert, Les Champs Blancs : Remblaiement de terrain
- CAUGEN Erwan, La Champironnerie : Changement d'ouvertures et création d'une fenêtre de toit
- MICHELIS Aurélie, 14 La Côte : Changement des ouvertures
- CARDINAL Yves, 3 La Haute Touche : Construction d'un abri
- LEPORCHER Pascal, 32 la Ratulais : Division de terrain
- EARL DU CLOS ALMOT, Le Clos Almot : Remise à niveau d'un terrain
- RENAULT Nollan, 5 rue de la Mairie : Création d'une baie vitrée
- LEMARCHAND Romain, Les Trois Fontaines : Installation de panneaux photovoltaïques
- AUBIN Anthony, 20 rue des Ecoles : Remplacement des menuiseries par du PVC noir
- JEULAND Anthony, 1 Beauregard : Clôture en parpaing enduit et pose d'un portail en métal
- LEVREL Anthony, 10 la Haute Touche : Modification ouvertures et extension d'habitation
- LAMADE Sylvain, 25 rue des Ecoles : Installation d'un carport
- LEDEVIN Gérard, 5 La Garenne : Agrandissement de 2 ouvrants et suppression d'une porte-fenêtre
- COUCHOURON Olivier, 12 Résidence des Genêts : Ouverture d'une fenêtre et isolation extérieure et bardage bois
- MOAL Valérian, 7 Launay Minier : Modifications d'ouvertures et création d'1 fenêtre de toit
- SAULNIER Raphaël, 5 rue de Brou : Ouverture d'une fenêtre et pose de panneaux solaires

- PASSINI Erwan, 18 la Côte : Pose de vélux, création d'un muret en pierre, pose d'un portillon
- COIRRE Maxime, 15 Maineuf : Percement d'une fenêtre
- RABINNE Annie, 16 Le roquet : Ravalement de façades
- DUPONT Bruno, 10 La Ratulais : Pose d'une clôture
- KERBRAT Hélène, 10 Chemin du Louvre : fenêtres de toit
- LIPKA Philippe, La Croix de Brin : Division de terrain
- REGNAULD Philémon, La Vallée du Tertre : Construction d'un carport et réfection d'une ouverture sur l'annexe
- VITEL Pierre-Antoine, 28 - La Ratulais : Extension et surélévation d'une maison individuelle
- JENAUX Ludovic, 19 - la Haute touche : Piscine

PERMIS DE CONSTRUIRE

- TEIBI Belkacem, 2 rue Angelys : Maison individuelle
- GUILLERM Olivier, 12 rue Belle Epine du Mas : Maison individuelle
- CAUGEN Serge, 3 La Halte : Construction d'un carport
- BOUVIER Régis, 6 La Haute Touche : Construction d'un carport
- DELACROIX Mehdi, 2 rue Passe-Crassane : Maison individuelle
- DELATOUCHE Arnaud, Les bergères : Extension d'une maison d'habitation
- HABBOUCHE François, 5bis la Ratulais : Maison individuelle
- GAEC DE PATIENCE, Patience : Construction d'un local pré-soupe et d'un hangar avec panneaux photovoltaïques
- LOISEAU Thomas, 1bis la Ratulais : Maison individuelle
- VITEL Pierre-Antoine, 28 La Ratulais : Extension d'une maison d'habitation

Bulletin municipal d'information de la commune de Saint-Médard-sur-Ille
à retrouver en version numérique couleur sur le site de la commune

Responsable de la publication : Noël Bournonville, maire
Conception : Commission communication
Impression : 600 exemplaires - Bis Repetita.





Chères médardaises, chers médardais,

Quel plaisir de voir une rentrée aussi dynamique ! L'école retrouve ses habitudes, les commerces s'animent, les associations ont repris leurs activités et s'orientent déjà sur de nouveaux projets. A cette occasion je tiens à féliciter le collectif d'organisation des "Classes 1" d'avoir permis de perpétuer cette belle tradition, le samedi 16 octobre 2021, me donnant l'occasion de partager avec eux, cette journée très agréable.

Un autre moment attendu est le repas des aînés prévu le samedi 18 décembre 2021. Les membres du CCAS et les élus travaillent pour organiser ce moment convivial incontournable.

Le dossier de la ZAC de la Croisée des Chemins progresse par la définition d'un document qui synthétise les prescriptions architecturales urbaines et paysagères des premiers secteurs. L'objectif est de s'assurer d'une cohérence entre les projets urbains, publics et le projet particulier au regard des différentes thématiques. La commercialisation des lots débutera courant janvier 2022 suivie par les travaux de viabilisation sur les 2 premiers secteurs quelques mois plus tard.

Parallèlement, dans le but de recevoir ces nouvelles habitations, nous avons engagé la révision du schéma directeur de notre assainissement collectif par l'intermédiaire du cabinet d'études NTE. Les premiers retours de ce diagnostic nous confirment que la station d'épuration actuelle n'aura pas la capacité nécessaire à recevoir les effluents supplémentaires générés par le développement de la commune. La construction d'une nouvelle station d'épuration est donc inévitable. Nous devons porter le financement très lourd de ce nouvel équipement jusqu'au transfert de la compétence de l'assainissement collectif à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, au plus tard au 1 janvier 2026.

Le programme de voirie se poursuit avec la mise en place d'un dispositif ralentisseur de type "écluse" à l'entrée du bourg, sur la RD521. Elle permettra de réduire la vitesse des véhicules motorisés tout en sécurisant les modes de déplacements doux. Cet aménagement sera financé par le Conseil Départemental avant le déclassement de cette voie départementale et son reclassement en voie communale.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) détermine, en fonction des risques connus (Inondation, feux de forêts...), les mesures immédiates et l'organisation nécessaire à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Ce PCS a été mis à jour et validé par le conseil municipal. Je tiens à remercier les volontaires qui constituent à présent la réserve communale, permettant en cas de crise ou risque majeur d'apporter une aide aux élus et aux agents municipaux

S'il est sujet qui anime les débats, c'est bien celui de la carrière de Darancel. Certains sont POUR, d'autres sont CONTRE, comme le prouvent les observations formulées lors de l'enquête publique. Un avis favorable avec réserves et obligations a été rendu par le conseil municipal du 10 novembre dernier. Au moyen de ce bulletin, les groupes majoritaire et minoritaire d'élus ont souhaité s'exprimer plus en détails sur ce sujet afin d'éclairer leur position. Je vous invite donc à vous rendre en page 19 pour en prendre connaissance.

A présent, permettez-moi de vous donner rendez-vous lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui aura lieu le samedi 8 Janvier 2022 à 11H00 dans la salle Jacques-Jérôme Fontaine près de la mairie. L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite de

Belles fêtes de fin d'année !

Noël BOURNONVILLE
Maire de Saint Médard-sur-Ille

SOMMAIRE

4. CONSEIL MUNICIPAL
Récapitulatif des derniers principaux points votés.

6. TRAVAUX
Ceux réalisés et à venir

7. SERVICES TECHNIQUES

8. SCOLARITÉ
Retour sur l'actualité de notre école

9. JEUNESSE
Alsh et Conseil municipal des jeunes

10. SOLIDARITÉ

11. VIE PARTICIPATIVE
Retour sur la journée citoyenne

12. DOSSIER
Le Val d'Ille-Aubigné

14. CULTURE

15. TOURISME

16. ENVIRONNEMENT
La chasse

17. AGRICULTURE
Focus sur le Sarrasin

18. ASSOCIATION
Actualités des associations médardaises

20. VIE ÉCONOMIQUE

20. A L'HONNEUR

22. EXPRESSIONS

23. UN PEU D'HISTOIRE...
Le canal et le chemin de fer

PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retour sur les dernières délibérations adoptées par le conseil municipal depuis le dernier bulletin. L'ensemble des comptes-rendus est à retrouver sur le site de la commune ou affiché en mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2021

► **DÉVIATION POIDS LOURS, MONTREUIL-SUR-ILLE.** La commune de Montreuil-sur-Ille, souhaite la fermeture de la rue des écoles et propose de fait, un nouveau tracé pour les poids lourds, afin de leur permettre le contournement de leur centre bourg. M. Le Maire de Montreuil-sur-Ille souhaite la création d'un raccordement de la D221 à la D106 à l'ouest du viaduc par les voies communales. De plus, le département propose un raccordement à l'est de Montreuil sur Ille entre la D 12 et la D221 qui permettrait au poids lourds de rejoindre la D521 puis la D106. Ce scénario nécessite un recalibrage de la D521. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité émet les observations suivantes :

- Avis défavorable au recalibrage de la D521 entre Montreuil-sur-Ille et Saint-Médard-sur-Ille du fait de sa configuration, de sa traversée du hameau de « Beauregard » et du fait que cette départementale est déjà très fréquentée et ce afin d'éviter l'utilisation de la route du Tertre d'Ille par les poids-lourds et la traversée du passage à niveau N°12.
- Avis favorable à la création d'une route bidirectionnelle à l'est de Montreuil-sur-Ille entre la D221 et la D12, pour n'avoir que peu, ou pas de répercussion sur les routes connexes.
- Avis favorable à la création d'une route à l'ouest de Montreuil-sur-Ille entre la D221 et la D106.
- Avis favorable à la priorisation de l'utilisation de la D106 avec la création de deux oviducs pour les exploitations agricoles «La Budorais» et «Le Teilleul» afin de sécuriser la traversée des bovins. La création d'un giratoire au nord de la future ZAC « La

croisée des chemins » pour fluidifier la circulation à venir sur la D106.

► **PÉRISCOLAIRE.** Suite à la fermeture d'une classe du fait d'une détection de cas de COVID, le conseil municipal approuve que les enfants de maternelle devront présenter un test COVID salivaire négatif afin d'intégrer les services périscolaires : garderie, cantine, étude, TAP.

► **ALSH.** Sans présentation d'un test salivaire négatif, les enfants ne seront pas acceptés au sein des services périscolaires durant 7 jours après la réouverture des classes. Cela ne concerne pas les élèves de primaire qui sont déjà soumis à un test négatif pour un retour en classe.

► **VOIRIE.** Le conseil municipal approuve les conclusions de la commission voirie et autorise M. Le maire à signer le devis pour la réfection en enrobé de la «route du Domaine » par l'entreprise Colas pour un montant de 29 276.00€ HT.

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2021

► **COMMISSIONS MUNICIPALES.** Suite aux démissions de M. Musset, Mme Le moigne puis de M. Le Ferrand, (Engageons la transition citoyenne à Saint-Médard-sur-Ille), Mme Guillemaut nouvellement élue conseillère municipale est installée au sein des commissions communales : Bâtiments et urbanisme, vie associative et culturelle et environnement et agriculture.

► **ZAC.** Après présentation de l'aménageur, le conseil municipal a approuvé le Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) de la ZAC de la Croisée des Chemins.

► **TARIFS PÉRISCOLAIRES.** Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 12 voix pour, 1 opposition (M. Moiré), 1 abstention (Mme Guillemaut) : Accepte les propositions de la commission, accepte la mise en place des tarifs périscolaires suivants à partir de la rentrée 2021-2022 : • Le Goûter : 0.60€ • Le Repas enfant : 3.50€ (+5cts) • Le Repas adulte 4.70€ (+5cts) • Garderie : 1.65€ par heure (+5cts) • Accepte l'augmentation de 2% des tarifs du centre de loisirs.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2021

► **PROJET TERRITOIRE CCVIA.** La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a souhaité actualiser son projet de territoire et sollicite à présent les conseils municipaux pour un avis sur le projet arrêté. Il s'articule autour de 4 axes : Un territoire durable / L'attractivité économique pour de l'emploi pérenne / Un territoire à vivre pour tous / Le rayonnement et l'attractivité du territoire. Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité émet un avis favorable.

► **BIBLIOTHÈQUE :** Dans le cadre de la mise en réseau, un règlement intérieur commun à l'ensemble des bibliothèques du territoire a été élaboré. Ce dernier a ainsi été présenté au conseil municipal et a été approuvé à l'unanimité.

► **FGDON - PIÉGEAGE DE RAGONDIN.** La commune a reçu une demande d'indemnisation de la part du délégué communal de la FGDON35 au titre des piégeages de ragondins effectués par 4 médardais membres de la fédération, pour les frais de carburant et munitions. A titre d'information, 54 ragondins ont été piégés en 2020. La demande d'indemnisation est de 300€ et est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2021

► **CARRIÈRE.** Les membres de la société Pigeon carrières ont présenté le projet de renouvellement de l'autorisation d'exploiter et l'approfondissement de 3 paliers supplémentaires. Une interruption du conseil municipal a permis au public de s'exprimer et d'interroger les intervenants. M. Le maire propose que les sujets relatifs à la carrière ainsi que la demande d'extension d'exploitation en cours soient étudiés par la commission environnement.

► **DÉSHERBEUSE.** Une convention avec la commune de Saint-Germain-Sur-Ille sera signée pour bénéficier d'une mise à disposition de leur désherbeuse à eau chaude à raison de 100€/jour pour un minimum de 2 jours d'utilisation continus.

► **EMPRUNT.** Dans le cadre d'une recherche de réduction des dépenses communales, et au regard des taux actuellement très bas, une renégociation des prêts communaux a été entreprise auprès des établissements bancaires. Le conseil municipal a alors validé la renégociation d'un prêt dont le capital restant dû après l'échéance du 15/09/2021 est de 185 500.13 € dont le taux d'intérêt est de 2.40%. Cette renégociation permet à la collectivité d'économiser 5 355.70€.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2021

► **TARIFS DE LOCATION DES SALLES :** Au regard des prestations proposées à Saint-Médard-sur-Ille et des prix pratiqués dans les communes voisines, le conseil municipal approuve la nouvelle grille tarifaire pour la location des salles à partir du 01 janvier 2022. Salle JJ Fontaine : Location à la journée en semaine (du lundi au vendredi): 160€ / Location week-end : 300€ / Noël : 450€ / Jour de l'an : 450€ / Vidéoprojecteur : 50€ / Caution de la salle : 1000 € / Caution ménage : 200 €. Salle AM Rivière : Location en semaine : 80€ Location week-end : 160€ / Location Noël : 240€ / Location jour de l'an : 240€ / Location de la salle à l'étage : 10€ / Caution de la salle: 1000€ Caution ménage : 200€

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2021

► **TARIFS CANTINE :** La municipalité souhaite faire évoluer les modalités de tarification de son service cantine par la mise en place d'une grille tarifaire basée sur plusieurs tranches de quotient familial. L'objectif est d'adopter une politique tarifaire permettant plus d'équité, qui maintienne la solidarité entre les habitants et tenant compte de la diversité des situations des familles. Le prix actuel du repas enfant est de 3,50€. Ainsi les propositions suivantes sont approuvées par 12 voix pour et 3 contre :

- Une nouvelle grille tarifaire

Tarifs repas enfant		
Tranches	Paliers	Tarifs
1	300 - 599	2,50 €
2	600 - 899	3,00 €
3	900 - 1499	3,50 €
4	1500 - 1999	4,00 €
5	2000 et +	4,50 €

- Un enfant présent et non inscrit sera facturé au tarif maximum
- Un enfant inscrit et absent sera facturé sans majoration, sauf présentation d'un certificat médical,
- En l'absence de communication de QF ou d'élément permettant son calcul, le tarif maximum sera appliqué
- Suppression de la gratuité du premier quart d'heure de garderie du soir
- Un forfait de 1€ par repas sera appliqué dans le cadre du repas fourni par la famille dans le cadre d'un PAI,
- Gratuité de la garderie pour les enfants de parents des Korrigans lors des actions ponctuelles de l'association
- Suppression du demi-tarif de cantine pour le troisième enfant
- Gratuité de la garderie pour les pompiers volontaires en intervention.

► **PCS :** Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens d'accompagnement et de soutien des populations. Après modifications

le nouveau PCS est soumis à la délibération du conseil municipal tout comme le DICRIM (Document d'information Communal sur les Risques Majeurs) . Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les documents présentés.

► **CARRIÈRE.** La société PIGEON CARRIÈRES a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale en vue de renouveler son autorisation d'exploitation et d'obtenir l'autorisation d'approfondissement de la carrière située au lieu-dit « Darancel ». En prenant en compte l'aspect économique, les emplois et les besoins en matériaux, ainsi que les contraintes liées à cette activité, il est proposé au conseil municipal de donner un avis favorable à la demande d'approfondissement dans la limite de la durée de l'autorisation en cours, soit jusqu'à 18 mai 2029 avec les réserves et obligations suivantes :

- Réactivation du comité de suivi pour permettre de faire un bilan de l'activité de la carrière dans le but de réfléchir et agir pour limiter tous les impacts répertoriés,
- Limiter le nombre de tirs de mines à 50 par an,
- Maîtriser les rejets dans la rivière de l'Ille,
- Contrôler et atténuer davantage les retombées des poussières,
- Externaliser les analyses sismiques des tirs et relevés des poussières,
- Limiter les impacts de l'éclairage présent sur le site,
- Proposer une politique commerciale avantageuse pour la population médardaise,
- Revoir avec plus d'ambitions la remise en état du site, au regard du changement du projet.

M. LE MAIRE propose que ce point soit voté à bulletin secret, afin de garantir la libre expression de chaque conseiller ce que le conseil accepte. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 8 voix Pour, 4 voix Contre et 3 Abstentions émet l'avis cité ci-dessus.

VOIRIE : LES TRAVAUX RÉALISÉS

► RÉFECTION DE VOIRIE

La route passant par le lieu-dit **Le Domaine** entre Beauregard et La Tillarderie a été refaite à neuf sur environ 1km, pour un montant approchant les 35 000 € TTC. Les routes **du Roquet et du Chemin du Puits Neuf** ont elles été reprises en bicouche suite aux travaux de renforcement de la HTA (ligne haute tension). Les échanges avec ENEDIS ont permis à la commune de prendre en charge une partie de ces travaux afin d'effectuer la réfection sur toute la largeur des rues et non uniquement sur l'emprise des tranchées. Le reste à charge pour la commune étant de 2 754€ TTC



► ENTRETIEN DES VOIRIES

En fin d'été du point-à-temps a été réalisé sur les routes communales (Notamment à La Garenne, La Tremblaise, La Teillais, La Colaserie, La Guéhardière et La Bruyère). Pour un coût de 11 500€ TTC, l'opération consiste à réparer la route en des points où elle a subi des dégradations, permettant ainsi de prolonger sa durée de vie. L'opération est renouvelée chaque année sur des secteurs différents.



► CURAGE DE FOSSÉS

L'entretien courant des fossés et des busages continuent avec les services de la communauté de communes. En cumulé, 1.6km de fossé a ainsi été curé, permettant un bon écoulement de l'eau pour une meilleure préservation de l'état structurel de la route.

LES TRAVAUX À PRÉVOIR



► Des travaux pour l'année 2022 sont déjà envisagés tels que la réfection des peintures au sol (passages piétons, lignes blanches...) et la reprise en enrobé de la chaussée au lieu-dit la Bruyère qui présente de nombreuses déformations avant le 1er virage en venant de Chanteloup. En effet, la tentative de reprise lors de la dernière campagne de point-à-temps n'a pas été concluante. Les membres de la commission voirie étudieront les autres travaux à engager selon les budgets alloués.

LA COMMISSION VOIRIE

CRÉATION D'UNE RÉSERVE INCENDIE

Une réserve d'eau de 60 m³ est en cours d'installation au lieu-dit **la Haute Touche** (prêt de la station d'épuration) sur un terrain appartenant à la commune, l'installation d'un poteau (ou borne) incendie n'étant pas possible dans le village du fait d'un débit et d'une pression d'eau trop faibles sur le réseau de la SAUR.



Cela est rendu nécessaire par le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) où il est mentionné que pour toutes demandes de construction ou d'agrandissement d'habitation dans un STECAL (Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées) la zone doit être couverte par une borne ou une réserve incendie dans un rayon de 400m. En effet, quelle que soit sa nature, le point d'eau incendie doit permettre l'alimentation des engins pompes des sapeurs-pompiers en tout lieu, en toutes circonstances, toute l'année, à toute heure de la journée et pendant toute la durée de l'intervention. L'installation de cet équipement permettra également de sécuriser les lieux-dits **Mouillé et La Belle Étoile**.

Le coût des travaux s'élève à 16 235€ comprenant le terrassement, l'installation de la poche et la clôture du terrain. Actuellement aucune subvention n'est allouée pour l'installation d'une réserve incendie. Un projet de loi est en cours afin d'aider les communes, les entreprises ainsi que les agriculteurs à s'équiper pour les moyens de luttés contre les incendies.

D'autres secteurs d'habitations seront équipés d'une réserve ou d'un point d'eau incendie, mais cela doit tout d'abord passer par l'acquisition d'un terrain.

FRANÇOISE RUFFAULT

UN NOUVEAU TRACTEUR AUX SERVICES TECHNIQUES

Pour répondre davantage aux missions du service technique, la commune s'est dotée en mai dernier d'un nouveau tracteur. Cet équipement plus approprié et plus puissant apporte aux employés communaux un confort de travail et de sécurité.

Équipé d'un chargeur frontal grappin et d'un broyeur d'accotement, il sert notamment aux travaux d'élagage, à l'entretien des terrains, talus ou fossés. Après avoir testé et étudié les différentes propositions des concessionnaires, le choix s'est alors tourné vers un tracteur ISEKI vendu par AgriMelesse. D'une puissance de 50cv, le montant total avec les accessoires est de 49 965€ TTC.

PATRICK LERETUEUX



NOÉMIE, NOUVELLE RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES



Le 26 octobre dernier, Noémie Jamin-Richard a pris les fonctions de responsable des services techniques succédant à Philippe Brugalais parti vers d'autres horizons. Passionnée de tir à l'arc, Noémie, âgée de 39 ans arrive de la commune de Chasné-Sur-Illet où elle occupait ce même poste.

Polyvalente et forte de sa formation "Production Horticole et Maraîchère" elle aura en charge de mettre en œuvre avec Daniel et Ludovic la politique définie par les élus pour garantir un service de qualité. Outre le fleurissement, l'entretien courant des bâtiments ou des espaces verts, elle se lance le défi de découvrir, maîtriser le fonctionnement de l'assainissement collectif et est prédisposée à la mise en place d'une gestion différenciée des espaces communaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue collaboration au sein de notre collectivité.

NOËL BOURNONVILLE

DE NOUVELLES FLEURS !

Comme présenté dans le dernier bulletin, certains massifs ont pris un vent de fraîcheur ! Après quelques mois, le résultat est déjà visible : les vivaces et graminées spécialement choisies, se sont rapidement installées. Elles vont maintenant rythmer les saisons avec leurs feuillages et leurs floraisons variées. Accompagnée par le fleurissement estival, l'opération sera renouvelée sur d'autres massifs pour bénéficier d'un cadre de vie encore plus agréable.

GILDAS BOUREL





ÉCOLE : LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Depuis la dernière rentrée scolaire des enfants, nous nous efforçons d'apporter quelques améliorations au sein de notre école. Voici un aperçu des actions.

► LE PORTAIL FAMILLE

Le portail Famille est en cours de finalisation pour être proposé dès la rentrée de janvier 2022. Un outil efficace à la portée de tous pour accéder aux informations, s'inscrire et payer de façon sécurisée les services périscolaires (cantine, garderie, ALSH...). Dans le même temps, les tarifs seront ajustés pour prendre en compte les quotients familiaux des familles.

► TRAVAUX

Côté travaux, nous avons profité des vacances de la Toussaint pour remplacer les huisseries de la Classe des Grandes Sections et CP. Les enfants nous ont fait part de leur besoin de miroirs dans les sanitaires, cette demande étant légitime, ceux-ci ont été installés dans le même temps. Un nouveau tableau a été installé dans la classe de Mme Bachelot pour faciliter l'apprentissage en double niveau CP/CE1. Enfin, de manière à faciliter et inciter les enfants à la mobilité douce, 3 râteliers seront mis à disposition des enfants au sein de l'école afin de pouvoir y déposer leurs vélos.

► MASQUES INCLUSIFS

La municipalité vient de proposer des masques inclusifs aux enseignants et aux personnels périscolaires pour faire un essai et tester le confort et le bienfait pour les enfants qui devraient de nouveaux voir les expressions de leurs visages.

► VIVRE ENSEMBLE

Un carnet de correspondance pour les temps scolaires et périscolaires vient d'être distribué à chaque enfant. Il a pour objectif de permettre une plus grande communication pour un mieux vivre ensemble.

► VÊTEMENT RECHERCHE PROPRIÉTAIRE

Nous constatons également que depuis un long moment, de nombreux vêtements ornent le portail de l'école ... des casiers sous forme de bancs vont être créés sous le préau où les enfants pourront y déposer leurs affaires, de ce fait, les vêtements ne dénoteront plus dans le paysage et si malgré tout il en reste, ceux-ci seront ôtés dès la fin de ce mois de novembre, puis mensuellement et donnés à une association.

► SILHOUETTE : LEVEZ LE PIED !

Des silhouettes d'enfants réalisées par M Renouard, puis peintes et vernies lors de la journée citoyenne, vont bientôt s'intégrer au paysage de notre commune en des points stratégiques ayant pour effet de rappeler aux automobilistes la présence d'enfants et qu'il est préférable de lever le pied.

Une rentrée déjà bien remplie qui, on l'espère, continuera d'être pleine de jolis projets, notamment avec les actions des Korrigans qui ont pu reprendre cette année leurs actions pour animer et aider l'école.

KARINE GUIBAUDET

BIENVENUE !

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à nos 3 agents au sein de l'école :

- **YVANA LAMBARKI** qui vient suppléer Léonie en tant que sous directrice du centre de loisirs. Elle a quitté celui de Saint-Hilaire-des-Landes dont elle faisait partie depuis 2 ans pour rejoindre notre équipe en août.
- **SANDRINE POIRIER**, nouvelle Atsem dans la classe de Mme Juge en GSCP nous arrive de l'école d'Andouillé-Neuville dont elle faisait partie depuis 9 années.
- **TIFENN GENTRIC**, arrive de Parthenay de Bretagne école où elle exerçait depuis 2 ans, Atsem également dans la classe de PS et TPS avec Mme Lennoir et Mme Bonnin.

Leurs sourires accompagneront dorénavant nos enfants



De Gauche à Droite : Sandrine Poirier, Tifenn Gentric et Yvana Lambarki

CENTRE DE LOISIRS : 4 JOURS AU LAC DE TRÉMELIN

L'été dernier, du 12 au 15 Juillet 2021, nous avons pu grâce à nos agents (qui ont largement préparé le camp en amont) mettre en place le 1er mini camp à la base de loisirs de Trémelin. Ainsi 15 enfants de 9 à 11 ans ont pu partir accompagnés de Pierre Olivier et Léane.

Sous l'oeil vigilant et l'aide des encadrants, les enfants ont pu monter leur campement, organiser leurs menus, puis aller faire les courses et évidemment cuisiner. Ils ont participé à la vie quotidienne, entrecoupée de divers jeux, ainsi que de temps libre et surtout d'accrobranche et de balade à cheval. Les enfants ont adoré les veillées rythmées par les histoires à faire peur. Ils ont pu profiter de rencontres avec les enfants des autres camps.

Nous espérons pouvoir proposer de nouveau une telle activité au centre de loisirs afin de pouvoir enchanter les enfants, et les faire grandir en découvrant toujours de nouveaux endroits et faire de nouvelles rencontres.

KARINE GUIBAUDET



DES NOUVELLES DU CMJ

Une sortie au parc d'attraction Ange Michel a été organisée à l'initiative du CMJ début septembre avec une dizaine de participants. Lors de la journée citoyenne, nous avons participé aux peintures des silhouettes qui seront mises dans le village le long des routes.

Le CMJ a prévu quelques projets dont la création d'un deuxième journal, assister à un conseil municipal pour en comprendre le fonctionnement ou encore se rendre à la carrière pour la visiter. Notre dernière activité a été l'apprentissage de la Marseillaise, ce qui nous a permis de la chanter lors de la commémoration du 11 novembre.

Nous avons l'idée d'un repas partagé pour inviter des personnes de la commune avec un échange de cuisine ou de peinture. Mais aussi une rencontre avec d'autres conseils de jeunes des villages alentours. Nous irons à la rencontre des élèves de CM2 de l'école pour leur présenter le CMJ.

TRISTAN LE HÉGARAT ET LES JEUNES DU CMJ

REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL : RETROUVAILLES ET BONNE HUMEUR

C'est avec un immense plaisir que les seniors ont repris le chemin de la cantine le mercredi 13 octobre 2021. Petits et grands et personnel encadrant étaient ravis de se retrouver. Pour une première, après 1 an et demi de pause (cause Covid) nous étions 6. A cette occasion, l'une de nous avait écrit une chanson et nous avons repris le refrain avec elle. (Voir ci-contre)

La bonne humeur était de mise et que cela dure...

RAPPEL AUX AINÉS : Il est possible de s'inscrire à la Mairie une semaine à l'avance pour participer aux repas du mercredi midi.

SOLANGE



EXTRAIT

REFRAIN:

*Nous sommes revenues,
Tout n'est pas perdu
Oui nous sommes revenues
Encore plus détendues*

*Voilà combien de jours,
Voilà combien de semaines
Voilà combien de mois
Et puis nous revoilà,*

REFRAIN

*M. le Maire nous avait dit
La cantine c'est fini,
Et nous sommes tous restés
Bien sage dans nos foyers*

REFRAIN

*La cuisine d'Ivone
Était vraiment trop bonne
Elle nous a bien manqué
Durant toute cette année.*

REFRAIN

FOCUS SUR LES LOGEMENTS SOCIAUX EN 2020.

Globalement, le nombre de logements locatifs sociaux est en augmentation et représente 23% de la population locative sociale d'Ille et Vilaine. Le taux de vacance est en légère diminution. Il y a plus de rotation dans les petits logements. Un même locataire reste en moyenne entre 8 et 9 ans. Contrairement aux logements sociaux type F5 dans lesquels les mêmes locataires restent en moyenne 13 ans.

WE KER : LA GARANTIE JEUNES



Le Réseau
des Missions
Locales

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous n'êtes ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi (ou très peu) ? La Garantie Jeunes peut donner un coup de pouce à votre projet. Vous bénéficierez d'une allocation mensuelle de 497.50 € et d'un accompagnement sur-mesure.

Pour plus d'informations, contactez la conseillère locale de We Ker, réseau des Missions Locales : Karen Wahid - kwahid@we-ker.org – 07 60 84 44 16 (permanences à St Aubin d'Aubigné, Sens de Bretagne et Montreuil sur Ille) Le dispositif est accessible sous conditions : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32700>



MAGALIE DUFOUR

RETOUR SUR LA JOURNÉE CITOYENNE

Après l'interruption due à la pandémie, nous avons souhaité relancer le 25 septembre dernier la journée citoyenne, mêlant générations, élus, associations... avec au programme, différentes actions pouvant plaire au plus grand nombre et ainsi **créer du lien entre les habitants**.

Après un petit café-croissant de bienvenue, les équipes se sont composées tout naturellement par affinité ou activités choisies pour la matinée, l'après-midi ou la journée entière. Ainsi **une trentaine de bénévoles** s'est relayée pour participer aux actions proposées.

Entre autres, il y a eu le ramassage de déchets aux abords du bourg, le nettoyage du mobilier et les 2 temps forts de la journée qui étaient la remise en état du chemin creux de la Haute Touche et la peinture de silhouettes d'enfants.

LA VOUTE MYSTÉRIEUSE...

Le sentier de la Haute Touche était en partie nettoyé mais il restait un morceau de ce chemin creux envahi de ronces ou buissons. Un groupe de bénévoles aidé par les membres de l'association 35 des St Médard de France a relevé les manches

et en fin d'après-midi l'accès à la voute était dégagé. De nouvelles rencontres pour certains et de très bons souvenirs pour l'ensemble. (Voir en page "Tourisme")

BLEUWENN, YFFIG, AVEL ...

Beaucoup d'engouement pour rendre nos petites silhouettes en bois plus vraies que nature ! Les jeunes du CMJ et d'autres enfants (et leur maman) ont rejoint Solange, Josiane et Isabelle pour une journée pleine de bonne humeur. Après une dernière couche de vernis, nos 6 petit(e)s enfants aux doux noms bretons vont être positionnés aux bords des routes. Nous souhaitons sensibiliser les conducteurs à la présence d'enfants aux bords des routes de manière moins formelle que des panneaux de signalisation classiques.

En bref, une journée réussie, très conviviale, pleine de souvenirs et d'anecdotes que nous anticiperons plus vite l'année prochaine afin de collecter le maximum d'idées d'activités et rappelons que cette journée citoyenne est **ouverte à tous** ! Merci aux participant(e)s pour cette belle dynamique de vivre ensemble !

LA COMMISSION VIE PARTICIPATIVE



COMMUNICATION

LE PCS ET LE DICRIM : CONSULTABLES EN MAIRIE

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) recense précisément les aléas, les enjeux et surtout **l'organisation au niveau communal** pour répondre au mieux à toutes ces situations que peuvent présenter des Risques Majeurs :

- Risques naturels : feu de forêt, inondation, mouvement de terrain, cyclone, grand froid, canicule et séisme.
- Risques technologiques : risque nucléaire, transport de matières dangereuses...
- Risques sanitaires : pandémie et épizootie

Le DICRIM (Document d'information Communal sur les Risques Majeurs) est un document **destiné à la population** médardaise qui informe sur les consignes de sécurité devant être mises en œuvre - le «faire» et «ne pas faire» - en cas d'apparition d'un Risque Majeur.

JOSIANE DETOC

RISQUES AUXQUELS NOTRE COMMUNE EST EXPOSÉE

Sismicité	Inondation	Mouvement de terrain	Feu de forêt	Rupture de digue ou de barrage	Activités industrielles	Transport de matières dangereuses	Potentiel radon
Faible	Élevé	Faible	Moyen	Élevé	Non concernée	Faible	Élevé



LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ



Issue du regroupement de 19 communes, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (CCVIA), compte plus de 37 500 habitants sur le territoire pour une superficie de 297 Km². Son président est Claude JAOUEN, Maire de Melesse. Lors du conseil communautaire du 14 septembre 2021, les élus ont validé le projet de territoire 2021-2026 du Val d'Ille Aubigné. Il fixe un cap, impulse la dynamique de travail de la Communauté de communes sur la période et, dans une démarche participative élargie, invite les communes et les acteurs du territoire à se fédérer autour des objectifs retenus, pour faire du Val d'Ille-Aubigné **un territoire durable à vivre pour tous**.

SON FONCTIONNEMENT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : C'est l'instance de décision. Il est composé des 38 conseillers communautaires et de 10 suppléants. Il administre la Communauté de communes et se réunit habituellement 1 fois par mois. Il vote le budget et prend les décisions concernant les orientations, les actions et les programmes.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE : Composé du président, de 11 vice-présidents, de 4 conseillers délégués et des maires du territoire, il étudie les propositions des différents services et des commissions puis les soumet à la décision du conseil communautaire.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES : Composée de tous les maires de la Communauté de communes, elle se réunit sur des sujets spécifiques tels que : orientations PLUi, évolution des compétences de la CC, organisation de l'exercice des compétences.

Dans ces 3 instances la commune de Saint-Médard-Sur-Ille est représentée par notre maire **NOËL BOURNONVILLE**, 8ème Vice président de la CCVIA en charge des Services à la population, de l'enfance, la jeunesse et des commerces de proximité. **FRANÇOISE RUFFAULT**, 1ère adjointe est conseillère communautaire suppléante.

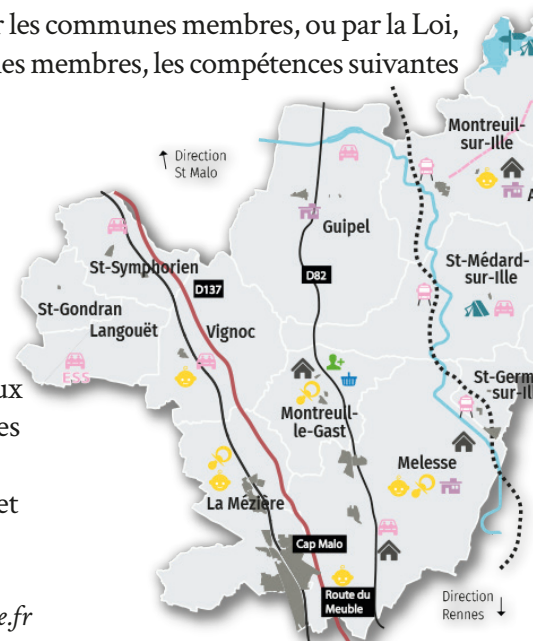
La Communauté de communes exerce ses compétences et met en œuvre ses projets en s'appuyant sur une administration constituée d'une équipe de 101 agents répartis en 6 pôles :

- **PÔLE RESSOURCES :** Finances, ressources humaines, communication - **15 AGENTS**
- **PÔLE ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :** Agriculture, environnement, culture, tourisme-sport - **12 AGENTS**
- **PÔLE AMÉNAGEMENT ET URBANISME :** Mobilités, habitat, droits du sol, Sig, Pass'Réno, PLUi - **13 AGENTS**
- **PÔLE SOLIDARITÉS :** Petite enfance, crèche, RIPAME, Point Accueil Emploi, épicerie solidaire - **36 AGENTS**
- **PÔLE TECHNIQUE :** Maintenance patrimoine, travaux, espaces verts, voirie, chantier d'insertion - **20 AGENTS**
- **PÔLE EAU-ASSAINISSEMENT :** SPANC, etc - **5 AGENTS**

SES COMPÉTENCES

La communauté de communes exerce les compétences qui lui ont été transférées par les communes membres, ou par la Loi, de manière obligatoire ou optionnelle. Ainsi elle exerce, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes (liste non exhaustive) :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de l'espace communautaire • Développement économique • Aires d'accueil des gens du voyage • Collecte et traitement des déchets • Eau - Environnement • Politique du logement et du cadre de vie • Voirie (d'intérêt communautaire, ZA...) • Sport | <ul style="list-style-type: none"> • Action sociale • Assainissement non-collectif • Transport • Culture • Enfance/Jeunesse • Emploi • Réseaux publics et services locaux de communications électroniques • Tourisme • Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations |
|--|--|



SES ACTIONS SUR NOTRE COMMUNE

Partenaire important au quotidien, la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné agit et intervient en permanence sur le territoire, auprès des habitants, des entreprises ou des services communaux (urbanismes, techniques...). Voici un tour d'horizon d'une partie des actions qu'elle mène sur notre commune et plus généralement sur les 19 communes.

DÉPLACEMENTS

HALTE TER : Aménagée et entretenue par la CCVIA, notre Halte TER dispose aussi de box vélos sécurisés.

VAE : Depuis 2012, la Communauté de communes propose un service de location de Vélos à Assistance Électrique

PISTE CYCLABLE : Une piste cyclable au départ de notre halte SNCF et en direction de Saint-Aubin d'Aubigné est à l'étude.

MAIS AUSSI : Covoiturage, autopartage, navette estivale vers l'Etang du Boulet, etc.

VOIRIE - ASSAINISSEMENT

TRAVAUX : Le service voirie intervient 19 jours dans l'année pour des travaux nécessitant l'utilisation d'engin type tractopelle (Busage, fossé ...)

FAUCHAGE RAISONNÉ : Les accotements des routes communales sont fauchés 2 fois par an pour des questions de sécurité. Les fossés et talus font l'objet d'une fauche tardive, une seule fois par an, de septembre à décembre.

SPANC : Ce service est chargé du suivi et de l'accompagnement des installations d'assainissement non collectif.

TOURISME

L'AIRE NATURELLE : Depuis 2008, la CCVIA gère l'aire naturelle de camping « les Bords de l'Ille » ouverte du mois de Mai à Octobre . Durant l'été un(e) saisonnier(ère) accueille les campeurs. En 2020 sur les mois de Juillet et Août, 505 personnes y ont séjourné pour 256 nuitées

LES SENTIERS DE RANDONNÉES : Sur notre commune, 2 sentiers sont répertoriés et entretenus par le pôle technique de la CCVIA

MAIS AUSSI : Sentier découverte au bord du canal, Rénovation du fournil, etc.

ENVIRONNEMENT

BREIZH BOCAGE : Sur un terrain communal, 170ml de haies ont été financés par le dispositif qui vise la reconstitution du bocage en 2020. Agriculteurs et particuliers en ont aussi bénéficié.

FRELONS ASIATIQUE : Au titre de la préservation de la biodiversité, 14 destructions de nids de frelon asiatiques ont été pris en charge financièrement à St-Médard en 2020

TRAME VERTE ET BLEU : Création d'une mare sur une parcelle humide près de l'aire de camping en 2019.

MAIS AUSSI : PCAET, Animations, Agriculture biologique, etc.

ECONOMIE

COMMERCE DE PROXIMITÉS : Soutien au dernier commerce pour les communes de moins de 2500 habitants (Alimentaire). Sur notre commune, le local de la boulangerie et le bar-restaurant sont concernés.

MAIS AUSSI : Accompagnement des entreprises, Zones d'Activités et ateliers relais, économie sociale et solidaire, etc.

CULTURE ET SPORTS

BIBLIOTHÈQUE : Un nouveau service verra le jour : la mise en réseau des médiathèques qui vous permettra d'accéder, toujours gratuitement, aux ressources de tout le réseau.

OFFICES DES SPORTS COMMUNAUTAIRES : Conduits par des animateurs sportifs, les offices des sports proposent un ensemble d'activités diversifié via des mini-camps ou au sein des clubs associatifs (comme l'Amicale Laïque)

MAIS AUSSI : Écoles de musique, OCAVI, "Les arts au fil de l'eau", etc.

PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

RIPAME : (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants) Il informe les parents et les assistantes maternelles sur les modes d'accueil, les démarches administratives... Il propose aussi dans le cadre des espaces jeux, des matinées d'éveil et de socialisation pour les jeunes enfants le jeudi matin sur notre commune.

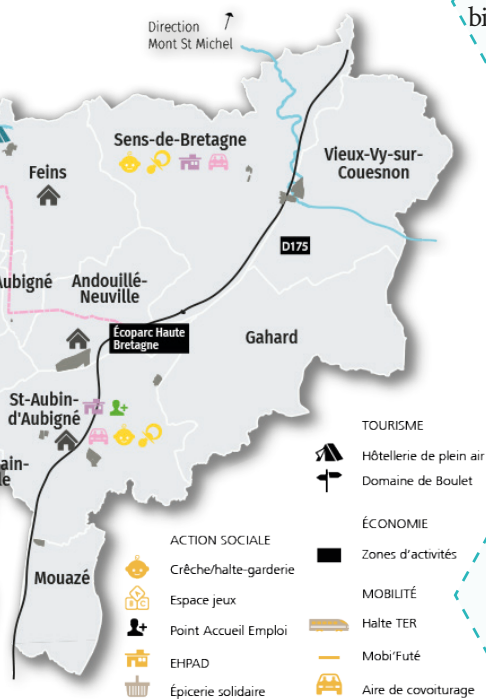
GPAS : (Groupe de Pédagogie et d'Animation Sociale) Met en œuvre des actions en direction des jeunes adolescents de 12 à 18 ans sur le territoire.

URBANISME ET HABITAT

SERVICE ADS (Application du Droit des Sols) : Instruit les permis de construire, les déclarations préalables ou les certificats d'urbanisme opérationnels qui génèrent de la surface de plancher.

BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT : La CCVIA finance en partie les travaux qui ont pour ambition d'amener la fibre optique à 100% des foyers bretons à l'horizon 2030. Sur notre commune, le secteur des Quatre Chemins a récemment été raccordé.

MAIS AUSSI : Pass'Réno, PLUI, etc.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'inscription à la bibliothèque **est gratuite** pour tous et toutes et donne accès au prêt de 6 documents et 1 DVD, pour une durée de 3 semaines. Cette inscription donne également accès aux multiples ressources mises à disposition par la Médiathèque Départementale : prêt et réservations d'ouvrages, mais aussi films et séries en ligne, accès à la presse ou encore tutoriels... n'hésitez pas à solliciter l'équipe pour créer et accéder à votre compte !

Dans l'enceinte de la bibliothèque, **il y en a pour tous les âges et tous les goûts** ; à l'entrée se trouvent de nombreux titres de presse, des DVDs de fiction et de documentaire ainsi que des bandes dessinées, mangas et livres-cds à destination des plus jeunes. Dans l'espace jeunesse, vous trouverez des albums, premiers romans et documentaires et dans l'espace adulte, romans, bandes dessinées, comics et mangas vous attendent !

Au printemps, la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques du Val d'Ille d'Aubigné vous permettra d'accéder, toujours gratuitement, aux ressources de tout le réseau. De plus amples informations vous seront fournies à ce moment-là.

JEANNE : NOUVELLE BIBLIOTHÉCAIRE

Passionnée de littérature et de musique depuis mon plus jeune âge et formée aux métiers des bibliothèques et de la documentation, je suis arrivée dans la commune avant l'été et suis très heureuse de pouvoir partager et échanger avec les lecteurs et lectrices de Saint-Médard.

Entourée d'une solide équipe de bénévoles, nous avons à cœur de proposer à l'ensemble des habitants un service public de qualité, des sélections d'ouvrages variés ainsi que de nombreuses nouveautés. N'hésitez pas à nous transmettre vos coups de cœur !

Les accueils de classe ayant repris à la rentrée, j'ai pu faire plus ample connaissance avec les enfants de la commune, que je retrouve d'ailleurs très régulièrement après l'école, la bibliothèque étant pour eux un véritable lieu de vie et de lien !

Vous souhaitez devenir bénévoles à la bibliothèque ?

Contactez-moi au 02 99 55 66 40 ou par mail sur bibli@saint-medard-sur-ille.fr



PASS CULTURE : 300€ POUR LES JEUNES DE 18 ANS



Le pass Culture est désormais accessible à tous les jeunes de 18 ans **sans condition de ressources** sur tout le territoire. Ce forfait de 300 € peut être utilisé pour l'achat de billets (cinéma, concert, spectacle, musée...), de biens culturels (livres, disques, instruments de musique...), de cours de pratiques artistiques ou de services numériques (jeux vidéo, musique en ligne, certaines plateformes de VOD, presse en ligne, ebooks...)

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Pour bénéficier d'un compte personnel numérique, il faut :

- Avoir 18 ans au moment de l'activation de leur compte personnel numérique. La démarche est possible jusqu'à la veille du 19e anniversaire ;
- Résider en France métropolitaine ou dans un des 9 DOM-TOM concerné. Si vous êtes étranger, vous devez résider en France depuis plus d'1 an.
- Souscrire aux conditions générales d'utilisation de l'application.

A SAVOIR

Le pass Culture sera bientôt élargi aux moins de 18 ans. Un collégien touchera 25 € par an à partir de 13 ans dans son Pass Culture, puis 50 € par an pendant ses années de lycée et 300 € à ses 18 ans, soit un total de 500 €. Les jeunes de **moins de 18 ans** peuvent déposer un dossier de préinscription dès maintenant sur le site Démarches Simplifiées, mais il sera validé une fois que la date d'anniversaire des 18 ans sera passée.

POUR LES MODALITÉS : Voir sur Service-Public.fr

JOSIANE DETOC

LABEL ÉTAPE FLUVIALE

Le canal de navigation traverse notre commune en son milieu sur un peu plus de cinq kilomètres. Parmi les ouvrages remarquables, deux écluses (la numéro 13 en bas du bourg et la numéro 14 au Dialay plus au Nord) et un chemin de halage propice aux balades à pieds, à vélo ou à cheval.

Nous avons eu la joie d'être labellisé **ÉTAPE FLUVIALE** en septembre dernier lors d'une réunion régionale organisée à Josselin.

Le label va permettre à notre commune d'envisager des animations autour du canal mais surtout d'orienter les touristes vers notre village et de donner une visibilité supplémentaire à notre patrimoine ainsi qu'aux activités et services proposés (camping, commerces, gîtes...).

Très bientôt, nous pourrons implanter le panneau officiel de ce label aux abords du canal !



UNE NOUVELLE "BOUCLETTE" DE RANDONNÉES

Parmi les 32 sentiers de petites randonnées (PR) proposés par le Val d'Ille-Aubigné, 2 sentiers se trouvent sur notre commune :

- N° 7 *Le sentier des Prairies* (Ancien "sentier de Saint-Médard") d'une distance de 10.15 km pour 2h30 de marche.
- N°8 *Le sentier du Bois de Cranne* d'une distance de 14.52km pour 3h40 de marche.

Afin de créer un nouveau chemin de randonnée d'une distance moindre, une "bouclette de randonnée" a été déterminée. L'un des objectifs de la journée citoyenne du 25 septembre dernier a été de nettoyer et rendre accessible à une belle balade le chemin existant. Merci aux participants !

SUIVEZ LE GUIDE !

En attendant le balisage qui sera réalisé cet hiver : Au départ du parking de l'écluse du bas du bourg en face du lavoir, empruntez le chemin du halage en allant vers Montreuil sur Ille côté gauche. Passez l'écluse du Dialay, quelques mètres plus loin, prenez un petit sentier qui monte sur la gauche vers la voie ferrée que vous suivrez jusqu'à la ferme de la Babelais.



Bifurquez à gauche avant la ferme et longez les champs jusqu'à "Mouillé". Avant les habitations, empruntez le chemin creux sur la gauche puis longez les champs jusqu'à un autre chemin creux pour vous engouffrer sous la voute et ressortir sur le chemin du halage et retour à l'écluse du bas du bourg."

Attention l'accès au canal est particulier, il faut monter un bon mètre abrupte pour l'emprunter (pas accessible à vélo, avec poussette, ni aux enfants seuls) **Nous étudions l'aménagement** simple et économique résistant à l'humidité et l'étroitesse des lieux.



LA CHASSE : QUELQUES INFOS

Vous habitez Saint-Médard-sur-Ille, commune rurale qui compte environ 1350 habitants mais aussi un certain nombre d'animaux dits sauvages comme le sanglier, le renard, le chevreuil ou le ragondin, etc...

Ces animaux, vivent libres et doivent chercher leur nourriture. Ce qu'ils aiment se trouve quelquefois dans les champs cultivés par les agriculteurs ou dans vos jardins. Le sanglier va où il trouve ce qu'il aime beaucoup : les vers de pelouses et le maïs au moment des semis ou en période de maturation au mois d'août (stade laiteux).

Les dégâts occasionnés peuvent être très importants, c'est pourquoi il est organisé des battues par les associations de chasse.

La chasse est une activité légale, encadrée et organisée. Elle se structure autour de la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) et des fédérations régionales et départementales. Chacune de ces entités est une association Loi 1901 et a une mission de service public en matière de gestion de la faune sauvage et de ses habitats. La chasse est autorisée de jour, c'est-à-dire 1h00 avant l'heure légale de lever du soleil au chef-lieu du département et 1h00 après son coucher.

LEURS MISSIONS SUR NOTRE TERRITOIRE SONT LES SUIVANTES :

- Réguler les espèces invasives créant des dégâts et porteuses de maladies de type leptospirose
- Estimer par comptage saisonniers l'évolution des populations animales
- Prévenir et indemniser les dégâts de grand gibier notamment sur les cultures (plus de 50 millions d'euros versés chaque année aux agriculteurs en France) financés par les chasseurs.
- Réduire les collisions routières et accident de la route par la maîtrise des populations de grands gibiers (chevreuils et sangliers notamment)

LE RENARD ET SES MALADIES

Comme vous le savez le renard est attiré par vos poulaillers. Il peut être atteint de la gale sarcoptique du renard qui est provoquée par un parasite. Elle se transmet par contact entre individus, et est souvent mortelle pour le renard. Les chiens peuvent être contaminés (mais elle se soigne bien par traitement). La gale sarcoptique n'est pas contagieuse pour l'Homme. L'autre maladie est l'Echinococcose alvéolaire, maladie mortelle pour l'Homme (atteinte du foie), transmissible par contact direct avec la fourrure ou par des végétaux souillés par les déjections du renard (crotte, urine). Cette maladie a été détectée à partir de 2012 en Ille et Vilaine.

Vous trouverez le planning des battues et l'identité des piégeurs (ragondins, renard, fouine...) affichés en mairie ou sur le site internet/mairie.

DÉROULEMENT D'UNE BATTUE

Une battue programmée commence par l'énoncé des consignes de sécurité par le président. Obligation :

- Du port de vêtement fluo orange
- Placement de panneau de sécurité sur la route où se déroule la battue
- Port de la pibole (trompe de chasse) qui annonce le début et la fin de battue et l'animal chassé
- Tous ces éléments permettent de savoir qu'une battue est en cours.
- Tout chasseur a l'obligation d'avoir d'un permis de chasse et une validation annuelle.
- Les chasseurs postés doivent faire le calcul de sécurité de 30°



ARTICLE FAIT EN COOPÉRATION AVEC L'AICA DE SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE





LE SARRASIN : CE DIAMANT NOIR QUE TOUT LE MONDE ADORE !

Le sarrasin, cette petite graine n'est pas une céréale mais un fruit . Il est de la même famille que la rhubarbe, l'oseille, la renouée « Les Polygonacées ». Originaire du Nord de l'Europe et de l'Asie, le blé noir (ou sarrasin) en Bretagne fait état de sa culture en 1502 à Saint-Brice-en-Cogles, et plus proche de nous à Langouët en 1508 !

C'est suite à une annonce de la Coop du Garin que Pierrick Fontaine a fait le choix à la Boullais, de cultiver cette plante aux mille vertus. Fin juillet vous avez certainement aperçu ce champ (pas moins de 9 hectares) recouvert de fleurs blanches sur de magnifiques tiges rouges. Cette plante l'a séduit car elle permet de réduire son impact carbone (moins de passage d'engins, pas de traitement, un rendement de 1,5 T / hectare, culture vertueuse, paille broyée pour un retour à la terre)

D'autre part il pratique autant que faire se peut, le faux-semis. Le principe est simple : après une culture il travaille la terre au cultivateur, laisse les mauvaises herbes (adventices) pousser, et passe de nouveau le cultivateur et procède au semis choisi, ainsi les bonnes cultures prennent le dessus sur les mauvaises herbes limitant ainsi les traitements.

Sur sa terre de naissance, Pierrick élève des charolaises allaitantes sur 10 hectares (il a arrêté de produire du lait en 2016) et sur les 40 hectares restants il cultive des céréales diverses et le blé noir qu'il a découvert depuis 2 ans.

Une plante dans l'air du temps qui ne réunit que des atouts :

- Peu gourmande en eau
- Convient aux terres pauvres (peu d'azote ou fumure) (seul bémol culture non conseillée après des légumineuses ou autres cultures exigeantes en azote, donc obligation de faire une rotation de culture au moins après une paille)
- Peu d'entretien (le rumex disparaît en sa présence, le taupin fuit)
- Pas de maladie (ex. Ergot du seigle...) : donc aucun traitement
- Crée une rupture du cycle des parasites
- Favorise la rupture des cycles adventices / ravageurs : effet allélopathique
- Culture à cycle court 100/120 jours (semis 2ème quinzaine de mai «en terre chaude » pour une croissance rapide en une semaine étouffant les herbes concurrentes, et récolte mi/fin septembre)
- Peut servir d'engrais vert ou d'inter-culture d'été (facile à implanter et à détruire)
- Sa cosse est reconnue pour son excellent paillage au potager ou massifs floraux (tient à distance les escargots et limaces)
- Très mellifère (permet aux abeilles de produire un miel noir fort apprécié des connaisseurs)
- Son grain est sans gluten (donc complexe en panification mais recherché par les consommateurs intolérants)
- Seule exigence : le blé noir aime le soleil

Nous ne pouvons donc que nous réjouir du retour de sa production sur nos terres plutôt que de consommer un produit ayant fait le tour de la terre ! Merci à Pierrick pour son accueil et bonne réflexion pour de nouvelles idées de culture pour l'année prochaine qui sait !



LES CLASSES 1

Après une année d'interruption pour raisons sanitaires, la traditionnelle fête des Classes s'est de nouveau réunie. Après le vin d'honneur, les chansons et autres bonnes histoires ont égayé le repas festif où était rassemblé 78 convives. La journée s'est conclue par une soirée festive autour de la traditionnelle galette-saucisse.

Photo à retrouver en 4ème de couverture de ce bulletin

LE COLLECTIF D'ORGANISATION



ASSOCIATION 35 DES SAINT MÉDARD DE FRANCE

La fête des St Médard s'est déroulée à St Médard en Jalles le week-end du 18 septembre 2021. 200 personnes parmi les 14 délégations des St Médard de France ainsi que St Barnabé ont participé à cet événement annuel. Le maire de St Médard sur Ille et deux adjoints ont accompagné notre groupe.



De belles activités ont été proposées :

- Le marché des régions où chaque stand propose ses spécialités
- La visite des Bassins de Lumières à Bordeaux, centre d'art numérique situé dans l'enceinte d'une ancienne base sous-marine avec une exposition sur MONET, RENOIR et CHAGALL
- Une croisière sur la Garonne

L'assemblée générale couplée à cette rencontre nationale nous a permis de remercier Jo Dessarps pour ses 20 ans de présidence. Il a passé le relais à Christian Gachignard de St Médard des Prés.

Le plus petit des St Médard organise dans le Berry la prochaine rencontre le 03 Septembre 2022.

Réservez cette date, venez nous accompagner !

PAUL-PIERRICK ROGER

LA TROUPE SE M'ART

"Les artistes" de la troupe se m'art remontent sur les planches ! Après 2 années sans représentations, nous vous annonçons que vous pourrez nous voir sur scène pendant les vacances de pâques 2022 les Vendredi 8, samedi 9, dimanche 10, vendredi 15, samedi 16, mardi 19, vendredi 22 et samedi 23 avril. A 20h30 les vendredis, samedis et mardis et à 14h30 le dimanche. Le nom de la pièce sera prochainement annoncé !

En attendant nous faisons appel aux comédiens ou bénévoles qui ont fait partie de l'équipe, pour fêter nos 10 ans d'existence !

SOLANGE CUDENNEC

ANCIENS COMBATTANTS : CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021

Retour en image sur le moment de mémoire et de recueillement où toutes les générations étaient réunies devant le monument aux Morts, pour commémorer ensemble l'armistice.

Rythmés par les sonneries du clairon d'Yves Rondin, 3 moments forts ont marqué la cérémonie :

- Le drapeau "Afrique du nord, Indochine" a été retiré après 56 ans de service, devenu hélas, trop vétuste. Porté par Monsieur Joseph Yardin, ce dernier a dans le même temps quitté ses fonctions de porte-drapeau qu'il a occupé durant 19 ans.
- Il a été procédé à la passation de drapeau entre Monsieur Jean Roussel et Monsieur Pierrick Festoc.
- Enfin Monsieur Joseph Trotard membre du comité directeur, accompagné de Monsieur le Maire ont décoré Monsieur Jean Roussel pour ses 50 ans en tant que porte-drapeau.

A l'issue de la cérémonie et d'un vin d'honneur proposé par la municipalité, les participants se sont retrouvés pour partager un repas convivial dans la salle Jacques Jérôme-Fontaine.

PHILIPPE MORICEAU



3 Nouvelles activités viennent de naître à Saint-Médard-Sur-Ille. Voici leurs présentations !

PAZ À PATTE

Comportementaliste félin et canin, Pet sitting.

Je suis capacitaire et j'ai obtenu mon ACACED. Je fais cela en dehors de mon activité principale d'assistante vétérinaire. Pour le pet sitting j'établis un contrat avec les dates d'absences du propriétaire et les modalités souhaitées : déplacement au domicile 1 ou 2 fois par jour selon le souhait et le budget, je m'occupe de tout ce qui est entretien, litière et alimentation, présence de 30 mn minimum par visite, sortie pour les chiens. Le comportementaliste félin est un expert des relations entre les animaux domestiques et les humains.

PAZ À PATTE - MAGALI ROUSSEL LE MENN

06.67.82.63.90

mag.35@hotmail.fr

Gohil - 35250 Saint Médard sur Ille

CANOPEE



Je me lance en tant qu'arboriste grimpeur à Saint Médard sur Ille à partir du 18 Novembre 2021. Fort de 6 années d'expérience, je lance

ma propre activité d'élague (taille, abattage, broyage de branches). Le but est de proposer aux clients en fonction des contraintes : une taille adaptée et réfléchie pour leur arbre ou un abattage quand cela devient nécessaire, une revalorisation des déchets sur place (BRF, bois de chauffage etc).

Le nom de mon activité est Canopée, rappelant la strate supérieure d'une forêt ! La Coopérative (Elan créateur) basée à Rennes m'accompagne dans mon projet. Je me déplace sur toute l'Ille et Vilaine pour un devis gratuit.

CANOPEE - MACQ KÉVIN

06.59.07.64.47

canopee-elagage@outlook.com

8 rue Bergamote

35250 Saint Médard sur Ille

TAXI MAHE

Arrivé il y a un an dans notre commune, Sylvain MAHE s'est installé comme artisan taxi conventionné CPAM depuis le 2 novembre 2021. Il est fort de son expérience de 15 ans comme ambulancier et titulaire du permis taxi depuis 2013. Passionné par son métier, il s'adaptera au mieux pour répondre à vos attentes. Vous pouvez faire appel à ses services, pour des transports médicaux, gares, aéroports, etc... Sur réservation au 06.79.31.76.99.



40 ANS DE MARIAGE : NOCES D'ÉMERAUDE

50 ANS DE MARIAGE : NOCES D'OR

60 ANS DE MARIAGE : NOCES DE DIAMANT



Samedi 18 septembre 2021 à la Mairie, Charles et Brigitte REUZÉ ont renouvelé leurs vœux de mariage. Ils s'étaient mariés à la mairie de Saint Médard-sur-Ille le 17 septembre 1971. Brigitte Fressier est arrivée très jeune sur la commune, Charles Reuzé vivait à Montreuil sur Ille. Ils sont citoyens médardais depuis leur mariage.

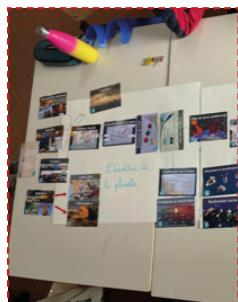
De leur union, sont nées 3 filles qui leur ont offert 7 petits-enfants et tout dernièrement un arrière-petit-fils. Ils adorent voyager, mais aiment aussi la marche, le vélo, les grandes marées et le jardinage.

LOAN À L'ASSAUT DE L'EUROPE À VÉLO !

Loan BÉTHUEL ce jeune médardais de 23 ans s'est lancé un défi de taille avec 2 autres étudiants de son école d'ingénieur ENSE3 (Ecole nationale supérieure de l'énergie, l'eau et l'environnement) de Grenoble. Avec Godefroy et Gabiel ils ont fondé le projet nommé **BEAR** (Biking for Environnement & Awareness Raising).



Après la validation de leurs 2 premières années d'études, ils ont vu leur projet validé par un jury et suspendent volontairement leurs études qu'ils reprendront en septembre 2023. Leur école subventionne une partie du projet, mais ils ont fait appel au mécénat pour assurer leur expédition estimée à 18 000 €



L'OBJECTIF :

Pendant ce projet de 10 mois, ils ont pour but de traverser une grande partie de l'Europe à vélo tout en dispensant la formation sur l'énergie et le climat proposée par l'association Talents for Future. Cette formation se découpe en 3 grands axes afin de comprendre les enjeux liés à l'énergie dans le monde qui nous entoure :

- Une partie théorique (pour poser les bases et expliquer ce qu'est l'énergie)
- Une partie ludique basée sur le jeu de la fresque du climat
- Une dernière partie plus positive présentant des solutions, des projets et belles initiatives

Déjà des centaines de kilomètres dans les jambes, des milliers de souvenirs dans la tête et des rencontres formidables avec les écoliers de Florence et ceux de Zagreb ! Ils sont très bien accueillis par les enseignants et les élèves et ont prouvé de l'intérêt qu'on porte à leur projet.

L'ITINÉRAIRE :

Ils sont partis mi-septembre de Nice direction l'Italie pour 10 mois d'aventures et de rencontres. Fin octobre, la beauté des paysages entre Florence et Bologne (Italie) leur fait oublier les douleurs dans les mollets ! Lors de notre échange le 9 Novembre, ils séjournaient à Zagreb en Croatie, ils reprenaient la route direction la Hongrie, après avoir traversé la Slovénie. Le 11 Novembre, ils roulaient dans le froid direction Budapest pour rejoindre Vienne. La météo a été relativement clémente jusqu'à présent, mais le froid arrive, compliquant le bivouac sauvage. Afin de récupérer et se ressourcer après des journées sportives (bons dénivelés et des chemins quelques fois boueux dans certaines contrées !), ils choisissent des hébergements type Airbnb plus économiques. Ils commencent également à ressentir le poids de la pandémie à l'Est mais restent sereins et confiants.



Arrivée (prévue vers le 1er décembre) en Pologne à Cracovie. Dans quelques semaines, ils prévoient de s'arrêter pour 3 mois (nous serons au coeur de l'hiver, et il ne serait pas raisonnable de continuer) Ils travailleront pendant cette pause pour renforcer économiquement leur projet. Ils seront de retour fin juin, et Loan espère pouvoir intervenir dans son école pour sensibiliser nos jeunes citoyens médardais aux enjeux climatiques début juillet avant les vacances bien méritées pour tous.

SUIVEZ-LES ... A DISTANCE !

Si vous voulez suivre leur formidable aventure, retrouvez-les sur les réseaux sociaux. Ils réalisent des vidéos sur YouTube et préparent des articles sur leur site web pour informer le plus grand nombre d'internautes (courant Décembre) <https://asso-bear.org> - Facebook/Instagram/YouTube : Projet Bear

LE MOT DE LA FIN DE LOAN

Notre école nous a donné l'occasion de nous investir à 100% dans un projet qu'on a choisi sportif et qui a un sens. Le vélo nous permet de profiter de chaque instant, d'être libre sur nos destinations et à la saveur de l'effort. Dans les écoles on partage nos valeurs, nos connaissances et on apprend énormément des élèves et des professeurs !

EXPRESSION DU GROUPE MINORITAIRE

Bis repetita !

Dans le bulletin précédent, la minorité avait fait part de sa déception quant à la direction qu'avait pris le projet de ZAC suite à sa refonte. A nouveau, nous nous retrouvons contraints par les événements récents de déplorer une décision du conseil municipal qui, à notre avis, n'est pas la bonne.

Une enquête publique a eu lieu pour collecter vos remarques, avis et interrogations quant à un projet d'extension en profondeur de la carrière. La participation a été importante et les avis exprimés sont majoritairement opposés au projet ; les nuisances (bruits, vibration, camions, poussières) sont d'ores et déjà trop vives pour que l'on prenne le risque d'accepter qu'elles ne le soient encore davantage.

Malgré l'ensemble des inquiétudes exprimées, le conseil municipal a préféré donner un avis favorable ; il fait ainsi le choix de privilégier les intérêts privés de la société PIGEON CARRIERES au détriment du bien commun.

La minorité a exprimé clairement son opposition à ce projet, considérant que dans un cas comme celui-ci la priorité pour une municipalité devrait être de tout faire pour préserver et améliorer la qualité de vie de ses habitants. La carrière est beaucoup trop proche du bourg et des habitations pour que cette exploitation puisse se développer davantage, sous quelque forme que ce soit. En outre, cet avis favorable pourrait être perçu comme une sorte d'encouragement pour d'autres demandes d'extensions à venir.

Quoiqu'il advienne, et quelle que soit la position de la préfecture, nous serons vigilants sur les suites données à ce dossier.

Malgré tout, et avec un peu d'avance, nous vous souhaitons à tous de bons moments de partage pour cette fin d'année !

PIERRE MOIRÉ, PIERRE-ANTOINE VITEL , CECILE GUILLEMAUT
Conseillers municipaux de la liste *Engageons la transition citoyenne à Saint-Médard-Sur-Ille*

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

Voilà 1 an et demi que nous sommes élus et installés en responsabilité. Une première période de mandat où notre énergie a été consacrée à la gestion des nombreuses tâches courantes avec, en toile de fond, la crise sanitaire. L'élaboration de nouveaux projets et le lancement de ceux déjà bien établis ne sont pas en reste.

S'il y a des projets dont nous maîtrisons la finalité, il y a en a d'autres où la décision finale ne nous appartient pas. C'est le cas pour la demande déposée par la société PIGEON CARRIÈRES auprès de la préfecture pour l'approfondissement de la carrière et la prolongation d'exploitation jusqu'en 2034 contre 2029 actuellement. L'avis du conseil municipal a été émis et il nous paraît important de revenir sur ce point afin d'éclaircir l'appréciation de la majorité.

Pour rendre son avis, le conseil municipal s'est appuyé sur la présentation faite par les dirigeants du groupe lors du conseil municipal du 15 septembre 2021, sur les avis déposés lors de l'enquête publique, sur le travail de la commission environnement et après échange avec le public présent lors des conseils municipaux.

Après un vote à bulletin secret qui a permis à chacun de s'exprimer librement, le conseil municipal a émis le 10 novembre 2021 un avis favorable en limitant la durée d'exploitation à l'autorisation actuelle, soit mai 2029, avec des remarques et obligations. Celles-ci portent notamment sur la réactivation du comité de suivi, la maîtrise des rejets dans l'Ille, les retombées des poussières, le nombre de tirs, la mise en place d'une politique commerciale avantageuse pour les médardais ou encore sur la révision du projet de remise en état du site avec plus d'ambition.

Ainsi, cet avis qui nous semble juste, incite à ne pas augmenter la durée d'exploitation actuelle, tout en assurant les besoins du territoire pour les prochaines années et de maintenir les échanges avec la direction de la carrière qui garantiront le vivre-ensemble.

Les 12 Conseillers municipaux de la liste *Continuons d'Agir en commun*

SAINT-MÉDARD-SUR-ILLE : LE CANAL ET LE CHEMIN DE FER

A chaque époque, le canal, le chemin de fer et la route ont été des atouts pour le développement de notre commune. Retour en quelques lignes sur leur apparitions et les fonction qu'ils ont occupé.

LE CANAL D'ILLE ET RANCE :

L'idée d'ouvrir une voie de navigation intérieure en Bretagne date du XVI^e siècle sous le règne de Louis XIV. Cette idée a dormi dans ses cartons pendant quelques décennies et c'est sous Napoléon 1^{er} que la construction du canal a débuté. Le chantier démarre à Hédé le 12 juin 1804, et le 10 juin 1832, eu lieu la première navigation d'essai. Aujourd'hui, sa longueur totale est de 84,8 km. Il traverse vingt-huit communes, dont seize en Ille et Vilaine. Côté Ille : 20 écluses permettant de franchir un dénivelé de 42,23 m.



Tout au long du XIX^e siècle et durant les trois premières décennies du XX^e siècle, le canal va remplir une vocation marchande. Les péniches chargent et déchargent du charbon, des matériaux de construction, de la chaux comme à Saint-Germain-Sur-Ille où fonctionnent des fours à chaux, du bois à brûler, des métaux, des produits industriels ainsi que des produits agricoles (grains, pommes, vin, cidre) dans les petits ports situés entre Dinan et Rennes.

LE CHEMIN DE FER

Le 26 avril 1857, le train fait sa première apparition en gare de Rennes. La ligne Rennes-Saint-Malo ouvre en 1864 aussi à partir de 1911, le volume de marchandises transportées sur le canal ne cesse de décliner. La liaison Rennes/ Saint-Malo - Saint-Servan se fait en deux heures et demie. À partir de 1923, les progrès du chemin de fer prennent le pas sur le « fret » par le canal entre Rennes et la Manche. Ce déclin sera accentué par le développement, après-guerre, des axes routiers et des camions ainsi que par la construction du barrage de la Rance à partir de 1960.



La ligne Rennes/ Saint-Malo a été électrifiée le 11 décembre 2005 pour permettre l'arrivée du TGV à Saint-Malo. Tous les moyens de transports présentent des dangers. Comme il y a des accidents sur les routes, il y en eu aussi avec le train. Une violente collision eu lieu le 12 octobre 2011, en faisant 3 morts et 61 blessés. Déjà 10 ans, le 12 octobre 2021 une cérémonie a rendu hommage aux victimes.

JOSIANE DETOC

MÉDARDINE N°2

A QUELLE DATE LES MÉDARDAIS ONT-ILS BÉNÉFICIÉ DE LA FÉE ÉLECTRICITÉ ?

L'histoire de l'électricité à Saint Médard est vraiment complexe et longue : Un contrat avec le syndicat des Eaux a été signé le 13 novembre 1924. En 1927 la lumière entrait dans les maisons du bourg, en 1928 c'était l'éclairage public. Les cloches de l'église furent électrifiées en 1934. Par contre, à Heuzé ou d'autres lieux-dit virent la lumière en 1955, suivi de La Bruyère et d'autres encore en 1956. Et pour finir La Babelais s'illumina en 1959 via Montreuil sur Ille. Particularité : c'était du 110 Volts. Pourquoi ce fut si long ?... L'avancée de l'électricité s'est joué avec les poteaux. Avec des sous on achetait des poteaux, pas de sous, pas de poteaux, pas de lumière.

1 et 15 décembre : Ateliers "Chauffe citron" Salle Jacques-Jérôme Fontaine - 14h00

4 décembre : Tournoi inter secteurs du Tennis de Table - Salle des sports Octave Jus

8 décembre : Conseil municipal à 20h00, Salle Jacques-Jérôme Fontaine. Ouvert au public

9 Décembre : Repas du Club de l'amitié au restaurant de Saint-Médard-Sur-Ille

10 décembre : Concert gratuit YANIKO Rock Folk à La Tête d'Affiche

12 décembre : Dégustation Huitre et vin blanc à La Tête d'Affiche - Réservations recommandées

14 décembre : Conseil communautaire à Mouazé

18 décembre : Repas des aînés organisé à 12h00 par le CCAS, Salle Jacques-Jérôme Fontaine

19 décembre : Spectacle de Noël offert par les Korrigans aux enfants. A partir de 15h00, Salle des Sports Octave Jus

19 décembre : Marché des créateurs par le collectif Ça Fourm'ille de 15h00 à 19h00 à La Tête d'Affiche

5 janvier : Ateliers "Chauffe citron" Salle Jacques-Jérôme Fontaine - 14h00

8 janvier : Cérémonie des Voeux du Maire et remise des prix des maisons fleuries à 11h00 - Salle Jacques-Jérôme Fontaine

LES CLASSES 1



Nous remercions les acteurs locaux qui ont permis l'édition de ce Bulletin.

Nous remercions également tous les habitants qui, par leurs retours constructifs, permettent la mise en place et/ou l'ajustement des projets municipaux.

Le Bulletin, n°6